



CONCOURS EXTERNE / INTERNE D'INGÉNIEUR EN CHEF TERRITORIAL

SESSION 2022

Composition portant sur une question de la société contemporaine, devant permettre d'apprécier l'aptitude du candidat à exprimer, sur le sujet proposé, tant une analyse des faits et des événements qu'une interprétation personnelle et argumentée

EPREUVES N° 13 & 14

Durée : 5 h
Coefficient : 3

SUJET : Est-ce que l'avenir nous appartient ?

NOTA :

- 2 points seront retirés au total de la note sur 20 si la copie contient plus de 10 fautes d'orthographe ou de syntaxe.
- **Les candidats ne doivent porter aucun signe distinctif sur les copies** : pas de signature ou nom, grade, même fictifs.
- Les épreuves sont d'une durée limitée. La copie doit être paginée avant la fin de l'épreuve. Aucun brouillon ne sera accepté, la gestion du temps faisant partie intégrante des épreuves.